Zeitschrift: Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

Herausgeber: Société d'Etudes Economiques et Sociales

Band: 12 (1954)

Heft: 4

Artikel: L'enseignement secondaire et supérieur au service d'un plus grand nombre

Autor: Jaccard, Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-134375

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'enseignement secondaire et supérieur au service d'un plus grand nombre[1]

par Pierre Jaccard
président de l'Ecole des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne

L'un des problèmes les plus difficiles à résoudre et pourtant l'un des plus importants qui se posent à nous, dans le domaine économique et social, est celui du destin de l'enseignement. Cette question fait l'objet de débats incessants, depuis la dernière guerre surtout, dans notre pays comme à l'étranger. Si l'on s'accorde mal sur les projets gouvernementaux de réforme des études, en Suisse et en France notamment, c'est que l'on ne s'entend pas sur le but même de l'éducation et sur la tâche de l'école. Un bref rappel du passé fera mieux comprendre pourquoi nous sommes si hésitants à ce sujet.

Autrefois, l'instruction n'était qu'un des nombreux privilèges dont jouissaient les classes dirigeantes. Elle ne conférait par elle-même aucun droit ni aucun avantage matériel. Il fallait étudier pour être clerc, mais les fonctions du culte et celles de l'enseignement étaient entièrement désintéressées. Quant aux seigneurs, leur autorité était acquise par la seule naissance ; ils le montrèrent bien en affectant, assez longtemps, de mépriser l'instruction, laquelle n'ajoutait rien à leur pouvoir. Plus tard, la noblesse se montra davantage soucieuse de culture, mais elle n'y vit jamais qu'un délassement personnel ou un agrément de la vie de société. Elle s'en réserva toutefois le monopole, de façon assez stricte : Richelieu jugeait bon que les humbles, dans l'Etat, fussent assez occupés à gagner leur pain pour ne pas avoir le loisir de se laisser entraîner à des nouveautés dangereuses ; Voltaire encore écrivait

[1] *Texte revu et complété d'un exposé présenté le 25 juin 1954, au Centre pédagogique de Sèvres, au Ier Colloque international sur l'« Education devant les problèmes de la vie quotidienne ».*

qu'il ne faut pas apprendre à lire aux paysans de peur qu'ils ne consentent plus à travailler la terre.

Lorsque la bourgeoisie, émancipée par la Révolution et enrichie par l'industrie ou le commerce, devint la classe dominante, elle reprit la tradition de l'ancienne aristocratie : elle fit donner une certaine éducation à ses enfants, mais seulement pour leur permettre de tenir leur rang dans le monde. Au temps de Balzac, c'était l'argent et les relations de famille qui conduisaient aux grands emplois et l'on pouvait fort bien y accéder sans avoir fait d'études. Dans la seconde moitié du XIXe siècle, toutefois, le développement de la science et de la technique fit comprendre que le savoir était la source du pouvoir. La bourgeoisie se mit à instruire sa jeunesse, autant pour accroître son patrimoine que pour justifier en quelque sorte sa suprématie. C'est alors que la préoccupation de culture, jusqu'alors prédominante, fit place à un souci de plus en plus intéressé de formation pratique. Cette fois, les classes dirigeantes ne purent se réserver tout à fait l'exclusivité de l'éducation. L'ère de la compétition académique commença au moment où les études supérieures devinrent, pour des cercles toujours plus étendus, un moyen d'acquérir prestige et richesse, une voie nouvelle de libération et d'ascension sociale.

Cette troisième période est marquée par une idéologie nouvelle : les hautes fonctions de l'Etat et les professions libérales, encore largement rétribuées, doivent être ouvertes à tous, disait-on, et l'école fera le choix de ceux qui accéderont à ces postes enviés de la vie professionnelle. De cette idéologie, dont les origines remontent à la Révolution, est sorti le système français des concours généraux et des bourses d'études, lequel reste en vigueur, en dépit de tous ses défauts, chez nos voisins de l'Ouest. La bourgeoisie, liée par ses prétentions de libéralisme, ne s'opposa pas à ce régime de sélection qui, d'ailleurs, ne lui faisait guère courir de risques : le coût des études mettait celles-ci hors de la portée du plus grand nombre ; au surplus, les enfants de parents aisés, formés dans des milieux plus cultivés que ceux d'où pouvaient venir de rares candidats de condition modeste, ont été longtemps favorisés dans les épreuves scolaires. Pendant ce temps, la bourgeoisie se donnait l'air de ne fermer à personne l'accès aux carrières lucratives et aux emplois rémunérateurs dont elle a, en fait, détenu le monopole jusqu'à nos jours.

Les deux guerres et les révolutions de notre siècle ont entraîné, toutefois, l'éclatement de ce système. Aux Etats-Unis d'abord, où la stratification sociale, au moins entre Blancs, n'a jamais été rigoureuse, puis dans les démocraties populaires de l'Est européen, où l'on dit préparer l'avènement d'une société sans classes, l'instruction jusqu'au degré supérieur a été mise récemment à la portée de tous. Un principe nouveau a triomphé : celui du droit à l'éducation. On en trouve la formule non seulement dans les articles souvent cités des Constitutions soviétiques, mais encore dans ceux, moins connus mais significatifs, des Constitutions d'Etats en U. S. A. Au Colorado, par exemple, l'Assemblée générale doit assurer « l'entretien sur tout le territoire de l'Etat d'un système scolaire public et gratuit, complet et uniforme pour toute personne âgée de 6 à 21 ans ». La responsabilité de l'Etat, dans le domaine éducatif, est justifiée, en Missouri, de la manière suivante : « La généralisation des connaissances et la diffusion de l'information étant d'importance essentielle pour la sauvegarde des droits et des libertés du peuple, l'Assemblée générale établira et maintiendra des écoles publiques pour l'instruction gratuite de toute personne habitant sur le territoire de l'Etat et âgée de 6 à 20 ans. [1] »

Aux Etats-Unis, l'école secondaire, gratuite et obligatoire pour tous jusqu'à l'âge de 17 ou 18 ans, n'a plus pour tâche de sélectionner — ce qu'elle n'a pu et ne pourra jamais faire de façon équitable. Elle instruit les jeunes gens, dans la mesure des possibilités de ceux-ci, mais sans leur barrer la route pour l'avenir. C'est l'épreuve de la vie qui doit mettre chacun à sa place dans la hiérarchie professionnelle et sociale. Dans ce régime de vrai libéralisme, l'école n'élimine pas, elle ne fait qu'instruire et orienter. Elle redevient ainsi ce qu'elle était autrefois : dispensatrice désintéressée d'éducation et de culture. La seule différence, c'est qu'elle est ouverte à tous et non plus à une classe sociale privilégiée. Revenue à sa vocation d'éducatrice, l'école secondaire aux Etats-Unis remplit sa tâche de façon remarquable, en dépit du fait qu'elle

[1] On trouvera d'autres textes semblables dans le *Rapport n° 140* du Bureau international de l'Education, Genève 1952, p. 119. Sur l'esprit et l'organisation de l'enseignement secondaire et supérieur aux Etats-Unis, voir la brochure de FRANCIS MILLET ROGERS : *Higher Education in the United States*, 54 p., Harvard University Press, Cambridge, Mass., 1952, l'ouvrage de WILLIAM E. DRAKE : *The American School in transition*, 480 p., Prentice-Hall, New York, 1954, ou l'article de RENÉ RAPIN : « Les écoles américaines », *Etudes de Lettres*, Lausanne, XXV (février 1953), p. 1-24.

reçoit, en masses, des adolescents plus frustes en général que ne le sont les nôtres [1].

Pour la plupart des jeunes gens et jeunes filles aux Etats-Unis, c'est à 17 ou 18 ans que se fait le choix décisif de la profession. Les cérémonies de la « Graduation » soulignent l'importance de l'événement dans les plus petites localités. A cet âge, les élèves sont en mesure de se déterminer eux-mêmes en connaissance de cause : l'école leur a donné tous les conseils nécessaires sur les métiers qui leur sont ouverts et sur leurs aptitudes personnelles. Jusqu'alors, aucun d'eux n'a été irrévocablement écarté ou retardé par ses notes d'examens. Il est encore assez tôt pour tous de se décider pour les carrières les plus spécialisées. Ceux qui veulent poursuivre leurs études n'ont fait, jusqu'alors, que s'inscrire à certains cours préparatoires, strictement facultatifs. Les autres, en moyenne trois sur quatre dans l'ensemble du pays, quittent l'école sans amertume, ayant le sentiment d'avoir atteint un but : l'enseignement secondaire leur a donné une formation générale que leurs parents n'avaient pas reçue et qu'ils sont fiers de posséder. Quelques-uns entrent dans des écoles techniques, d'autres suivent des cours professionnels organisés à l'intention de leurs futurs employés par les grandes entreprises privées, la plupart s'engagent immédiatement dans la vie active. Les uns et les autres ne seront pas moins rémunérés ni moins considérés que leurs camarades, relativement nombreux, qui suivront la filière universitaire. Celle-ci comporte traditionnellement deux cycles : d'abord, quatre années de *College*, pendant lesquelles les étudiants acquièrent un complément de culture générale en même temps qu'une première spécialisation ; ensuite, pour une minorité, deux ou trois années de *Graduate School*, où ils se préparent directement à une profession définie (carrières libérales, enseignement secon-

[1] Un critique anglais qu'on ne saurait suspecter de partialité à l'égard du Nouveau-Monde, Peter Quennell, a comparé récemment les Etats-Unis à la Grèce antique : Nulle part, disait-il, on ne trouve aujourd'hui, dans le monde moderne, cette curiosité intellectuelle qui était si générale en Athènes et qui « définit d'ailleurs toute société évoluée » (*Profils*, nº 7, 1954). Voir aussi le témoignage apporté ici-même par un industriel humaniste de chez nous, M. H.-R. Sirlin, dans son étude sur « L'orientation des Etats-Unis vers les besoins des masses, ses conséquences d'ordre matériel et social », *Revue économique et sociale*, XII (juillet 1954), p. 172. Ajoutons qu'en U. R. S. S., sous un régime scolaire assez différent, mais de tendance identique, on retrouve le même désir général de s'instruire (voir à ce sujet l'article du professeur Georges Redard : « Aspects de la vie scolaire en U. R. S. S. », *Gazette de Lausanne*, 29 juillet 1954).

daire et supérieur, recherche scientifique, art de l'ingénieur, administration, technique industrielle et commerciale, journalisme, etc.) A ce dernier stade, la formation est surtout pratique, visant à l'efficience professionnelle.

Si l'on exige maintenant une *College education* pour les postes de responsabilité, les titres universitaires ne confèrent plus, comme au début du siècle, des privilèges matériels ou sociaux appréciables. C'est par son caractère, sa personnalité et son savoir-faire que l'on s'impose vraiment aux Etats-Unis, dans toutes les professions. Les jeunes gens savent cela, mais n'en désirent pas moins poursuivre leurs études : ils attendent, en effet, de celles-ci, une formation de la personnalité qui leur paraît plus importante que l'acquisition d'un diplôme ou même la maîtrise d'une spécialité. Ils savent aussi que les salaires des gradués d'université, qui étaient, en 1940 encore, trois fois plus élevés que ceux des non-gradués, tendent aujourd'hui à s'amenuiser. Déjà les gains des ouvriers spécialisés égalent les traitements des *College instructors*. La loi de l'offre et de la demande a joué : seule la rareté des intellectuels valait autrefois à ceux-ci des rémunérations exceptionnelles. C'est bien pour cela qu'il y a encore, dans le monde, tant de résistance à l'élargissement du recrutement secondaire et universitaire. Le cap est cependant doublé aux Etats-Unis ; il ne tardera pas à l'être aussi dans les autres pays civilisés.

D'emblée, nous admettons que l'évolution qu'ont connue à la fois les idées pédagogiques et les institutions scolaires à l'étranger est heureuse ; à vrai dire, elle nous sera tôt ou tard imposée. Notons-le bien : dans toute cette question, il ne s'agit pas seulement de répondre à une légitime aspiration sociale, mais en même temps et surtout de prévenir les effets d'un inéluctable impératif économique. Le développement actuel, à l'étranger, de l'enseignement secondaire et supérieur n'est qu'un aspect du phénomène le plus important de notre siècle : le déplacement massif des travailleurs des secteurs primaire et secondaire de l'économie (agriculture, artisanat et industrie) vers le secteur tertiaire (commerce, transports, administration, enseignement et autres professions non manuelles). On sait qu'aujourd'hui plus de la moitié des emplois, aux U. S. A. comme en Angleterre, ne font plus appel à l'ancien travail des mains. Comme l'a bien dit Jean Fourastié, on a découvert dans ces pays que « la pensée économise l'action » et que

« c'est là le cœur du problème de la productivité »[1]. Or c'est l'accroissement de la productivité du travail qui fait la richesse et la force des nations : c'est encore une des découvertes majeures de notre temps. Mais le progrès technique a ses exigences : les emplois nouveaux demandent une culture générale et une formation professionnelle qu'un petit nombre de travailleurs seulement pouvait acquérir autrefois. C'est pourquoi l'avenir est aux intellectuels, qui sont la « classe montante » du XXe siècle. Les jeunes générations qui, en France comme aux Etats-Unis, prennent d'assaut les vieux bastions des lycées bourgeois et des universités traditionnelles, ont compris dans quel sens s'achemine aujourd'hui le progrès économique et social.

* * *

Nous ne pensons pas que, dans notre pays, on ait pris conscience suffisamment de l'importance de ce problème. Dans une étude sur « le développement de l'enseignement secondaire et supérieur en France, aux Etats-Unis et en Suisse », nous avons montré que nous sommes pleins d'illusions sur l'effort que nous accomplissons dans ce domaine particulier[2]. Nous nous laissons distancer non seulement par les peuples jeunes d'outre-mer, mais encore par de vieilles nations conservatrices — et moins favorisées aujourd'hui que nous — telles que la Grande-Bretagne, la France et l'Italie. Alors que, dans ces derniers pays, le nombre des étudiants augmente depuis la guerre dans de fortes proportions, en Suisse il diminue chaque année, aussi bien dans les gymnases que dans les universités. Seul l'afflux, chez nous, des étrangers masque ce recul qui a fait perdre à nos instituts d'enseignement supérieur environ 2400 étudiants, soit près du 20 % des effectifs de l'automne 1945. On s'étonne de ce déclin, particulier à la Suisse et d'autant plus frappant qu'il se manifeste en un temps où la population, non seulement s'accroît en nombre, mais encore jouit d'une incontestable prospérité. Dira-t-on que le suremploi et le bien-être que nous avons connus ont détourné les jeunes gens des

[1] J. Fourastié : « Productivité », Revue *Réalités*, octobre 1949.
[2] *Revue universitaire suisse*, XXVII, 2 (mai 1954), p. 65-74.

études supérieures ? Comment expliquer, alors, qu'aux Etats-Unis, dans des circonstances identiques, les contingents d'étudiants se soient multipliés ? Le recul viendrait-il du fait que les étudiants et les gymnasiens d'aujourd'hui appartiennent encore aux « volées creuses » des années 1930-1940 ? Sans doute, mais en France, où la dénatalité a été plus forte qu'en Suisse avant la dernière guerre, la fréquentation des lycées et des Hautes Ecoles n'en est pas moins en progrès constant depuis dix ans.

En réalité, chez nous, le déclin est dû en premier lieu et de façon toujours plus évidente, à ce que M. Louis Meylan appelait naguère « le sophisme de l'élimination » : « Trop souvent, disait-il, les maîtres de gymnase en sont venus à croire que leur fonction principale serait de diminuer le nombre de ceux qui prétendent suivre leur enseignement. » Ailleurs, l'éminent pédagogue ajoutait : « Il est temps de ruiner l'opinion, assez courante parmi les membres du corps enseignant secondaire, que le meilleur collège ou le meilleur gymnase est celui qui enregistre le plus fort pour cent d'insuccès. [1] »

Actuellement, à Lausanne, selon des chiffres officiels, « sur l'effectif d'une classe de sixième au Collège, un tiers seulement arrive sans accroc au certificat. » Moins d'élèves encore, naturellement, parviennent au baccalauréat et à l'Université. Pourquoi ce déchet considérable, excessif ? Les maîtres en donnent plusieurs raisons : erreurs d'orientation scolaire, dues au fait que les enfants doivent opter trop tôt pour la formation classique ou scientifique ; difficulté du passage, en cours de scolarité, d'un genre d'études à un autre ; recrutement, en plus grand nombre, d'élèves issus de milieux moins cultivés ; efficacité moindre de la préparation antérieure dans les écoles primaires. Il y a du vrai dans toutes ces explications, mais elles n'indiquent pas l'essentiel. Ce ne sont pas les circonstances, le système ou les élèves qu'il faut incriminer, mais bien plutôt l'esprit qui règne dans le corps enseignant. Trop de maîtres s'imaginent encore que l'enfant est là pour l'école, alors que l'école est là pour l'enfant. Non seulement on s'en tient obstinément à des critères éducatifs périmés, mais on accroît sans fin le pensum scolaire des collégiens.

---

[1] *Les Humanités et la Personne, esquisse d'une philosophie de l'enseignement humaniste*, Collection d'actualités pédagogiques, Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, 2e édition revue, 1944, p. 223 ; *L'école secondaire vaudoise au service du pays*, Lausanne 1941, p. 40.

L'exemple vient de France, où l'élimination atteint des proportions encore plus fortes que chez nous. Il est vrai qu'elle se fait davantage dans les Hautes Ecoles que dans les classes secondaires. Récemment, le *Figaro* notait que le taux d'admission aux examens, dans les Facultés, s'abaissait à mesure que le nombre des étudiants augmentait : en 1949, en droit, 61 % des candidats ont obtenu la licence ; en 1952, seulement 55 % y sont parvenus. Beaucoup d'étudiants, d'ailleurs, renoncent à se présenter aux examens, tant les épreuves deviennent redoutables : aussi n'y a-t-il annuellement que 3000 licences délivrées, alors que le nombre des étudiants en droit dépasse 36.000 (en comptant trois volées, cela ne donne qu'une proportion de 25 % d'admis au titre). Il en résulte un mécontentement, de l'amertume et un sentiment général de frustration qui ne font que s'aggraver, en France, dans les milieux d'étudiants [1].

Pourquoi tant de sévérité ? Notons d'abord que, dans toutes les professions, les spécialistes n'aiment pas voir se multiplier leur nombre. Quand on a durement peiné pour acquérir des grades universitaires, on tend volontiers à s'en réserver le monopole. C'est une des raisons pour lesquelles, en France, le corps enseignant secondaire et supérieur ne s'étend pas dans la mesure où le nombre croissant des élèves le demanderait. L'économiste Jean Fourastié s'est inquiété de cet immobilisme qu'il juge funeste pour son pays : en 1936 comme en 1901, le personnel enseignant à tous les degrés ne formait, chez nos voisins, que le 1,6 % de la population active, alors qu'aux Etats-Unis, pendant la même période, la proportion des éducateurs s'est élevée de 1,5 à 3,3 % [2]. Sait-on qu'en Sorbonne actuellement, jusqu'à 2000 étudiants sont inscrits ensemble aux cours de certains professeurs ? En 1952, la Faculté des lettres de Paris comptait, pour 16.000 étudiants, seulement 90 professeurs, dont quelques-uns, d'ailleurs, attachés à des disciplines spécialisées, ne groupent qu'un petit nombre d'auditeurs. Pour de multiples raisons, qui ne sont pas seulement budgétaires, le nombre des postes d'enseignement s'élève à peine, alors que les contingents

[1] Revue *Esprit*, xx, 189 (avril 1952) : numéro spécial sur « Les Etudiants ». Revue *Avenirs*, 60-61 (mars 1954) : cahier spécial sur « Les carrières de l'enseignement », p. 41, 50, 52. (Ed. du Musée pédagogique, Paris). *Le Figaro*, 15 juin 1954.

[2] *L'Economie française dans le monde*, 1945, p. 31.

d'étudiants s'accroissent fortement. Aussi n'est-on pas surpris d'apprendre que la seule Université Columbia, à New York, avec ses 2800 maîtres pour 30.000 étudiants, a un corps enseignant égal en nombre à celui des dix-sept universités françaises, qui sont dispersées sur un vaste territoire et qui comptent cinq fois plus d'élèves [1].

La résistance des « nantis » se fait sentir ailleurs que dans l'enseignement. Tandis qu'aux Etats-Unis, la proportion des hommes engagés dans les professions libérales a doublé de 1900 à 1940, elle s'est à peine modifiée en France. On ne s'en étonne pas lorsqu'on lit que, chez nos voisins, « l'enseignement médical n'a plus pour but de former des médecins, mais de faire une sélection et de décourager les étudiants » [2]. Pendant ce temps, aux Etats-Unis, le nombre des médecins a passé de 105.000, en 1935, à 214.667 à la fin de 1952 : l'accroissement, en dix-sept ans, a été de 100 %, alors que le chiffre de la population n'a augmenté que de 25 %. En Suisse, nous sommes assez mal renseignés sur le recrutement des professions universitaires. On peut toutefois inférer des quelques données recueillies en 1946 par le Dr Albert Koller, directeur du Bureau fédéral de statistique, que le nombre des brevets d'avocats délivrés annuellement est loin de suivre le développement de la population et surtout l'extension rapide des affaires. Dans les seize cantons où l'on a pu contrôler l'admission au barreau, on constate que le quota des nouveaux brevets s'est élevé de 73 à 116 au cours des années 1916-1924. Pendant vingt ans, par la suite, on s'en est tenu à peu près à cette norme ; puis une forte régression s'est marquée à la fin de la guerre, si bien qu'en 1945 on en était revenu aux chiffres de 1916-17, soit 71 brevets. D'autre part, si le nombre des médecins nouvellement diplômés, chaque année, en Suisse, s'est élevé de 50 % entre 1936 et 1945, celui des pharma-

[1] De 1930 à 1950, l'effectif des professeurs est resté le même, en Sorbonne, alors que le nombre des étudiants s'élevait de 100 % (Enquête *Esprit*, avril 1952, p. 676). Au total, on comptait, en 1949, dans les universités de France (Alger comprise), 1200 professeurs et 700 agrégés ou maîtres de conférences, pour 129.000 étudiants, dont 52.000 à Paris (chiffres donnés, en 1952, par le Centre national de documentation pédagogique, dans l'ouvrage intitulé *L'organisation de l'enseignement en France*, p. 48). Au Colloque de Sèvres, en juin 1954, le psychologue Gaston Berger, nouveau directeur général de l'enseignement supérieur, a exprimé le vœu que l'on portât de 3000 à 6000 l'effectif du corps enseignant supérieur français (chefs de travaux compris).

[2] Revue *Esprit*, XX, p. 876 : article d'HENRI PLANCHE sur « L'enseignement médical » dans le nouveau numéro spécial sur « La réforme de l'enseignement » (juin 1954).

ciens est resté exactement le même et celui des dentistes a baissé de moitié [1].

Ces derniers chiffres permettent déjà de répondre à l'éternel argument : « A quoi bon développer l'enseignement supérieur ? Il y a trop d'intellectuels ! » Notons qu'on disait cela au siècle passé et, sans doute, longtemps auparavant. Le 28 octobre 1842, un correspondant écrivait à l'hebdomadaire *La Veveysanne* : « Les professions libérales sont encombrées. » Or, à cette époque, l'Académie de Lausanne ne comptait que 140 étudiants, dont 44 étaient inscrits en théologie, 54 en droit et 42 en philosophie. On en dénombre aujourd'hui neuf fois plus (étrangers non comptés), alors que la population du canton a seulement doublé. Personne, pourtant, n'a vu se former chez nous, pas plus qu'en France, ce fameux « prolétariat intellectuel » dont la *Revue des Revues*, à Paris, parlait déjà en 1898.

Il faut le dire tout haut : les professions libérales, aussi longtemps qu'elles seront rémunératrices, paraîtront toujours encombrées à ceux qui en gardent le monopole. En réalité, elles ne le sont pas plus aujourd'hui qu'autrefois. On manque de médecins dans le monde entier. Cette année, au Chili, les étudiants ont fait grève pour protester contre la limitation à 120 du nombre des diplômes délivrés : il y a 3000 médecins dans le pays et il en faudrait le double. On parle actuellement d'abréger, en Suède, la durée des études de médecine, pour attirer davantage de candidats : le corps médical, qui comptait 5233 membres en 1952, ne s'augmente que de 310 nouveaux praticiens par an, ce qui est jugé insuffisant. Mêmes doléances en Grande-Bretagne et en France, où les laboratoires de recherche scientifique et surtout les services médico-sociaux se plaignent de ne pas trouver le personnel médical qui leur est nécessaire. Même aux Etats-Unis, où l'on compte en moyenne un médecin diplômé pour 720 habitants, la pénurie subsiste dans certaines régions : c'est pourquoi plusieurs Etats reconnaissent aujourd'hui les études médicales faites en Suisse par leurs ressortissants. Et que dire de l'Afrique ou de l'Asie : dans les seuls territoires français d'outre-mer, il n'y a pas même un médecin pour 50.000 habitants.

---

[1] *Les Etudiants en Suisse*, 17e fascicule des *Contributions à la statistique suisse*, Berne 1947, p. 34-35.

En Suisse, depuis 1945, le nombre des diplômes délivrés, en médecine, est resté stationnaire (236 en 1953). Il n'y a pas de danger d'encombrement car les effectifs d'étudiants, de nationalité suisse, ont diminué de 10 % depuis la guerre (2314 en 1944, chiffre maximum ; 2108 en 1954). On compte dans notre pays, cette année, 7075 médecins dont 150 sont fonctionnaires, 332 retirés et 2056 assistants d'hôpitaux. Il y a donc 4537 praticiens, soit un pour 1081 habitants. Ce n'est pas un chiffre excessif, comparé à ceux que l'on relève en France (1/1180) et aux Etats-Unis (1/900), pays qui ne reçoivent pas, comme nous, un grand nombre de patients étrangers. Si Genève a un médecin pour 601 habitants et Vaud un pour 842, il faut rappeler que de grands cantons riches comme Soleure, Argovie et Thurgovie ont une faible densité médicale (1/1500 environ). Il y a certainement pénurie dans les cantons figurant au terme de la liste : Valais (1680 habitants pour un médecin), Fribourg (1740), Schwyz (1773), Uri (2254) et Appenzell R. I. (3325). Nos jeunes médecins trouveraient activité utile et revenu suffisant s'ils voulaient bien s'éloigner des villes et se grouper en équipes spécialisées dans les régions rurales, comme l'ont fait leurs confrères aux Etats-Unis [1].

Même chez les juristes, il n'y a pléthore nulle part, quoi qu'on en dise, même aux Etats-Unis, où les avocats sont aussi nombreux que les médecins (un pour 750 habitants). La preuve en est la prolifération universelle des agents d'affaires qui grignotent la profession par en bas et dont l'activité, bien souvent, pourrait et devrait être assumée par des spécialistes régulièrement formés. On observe le même phénomène dans la profession médicale où les auxiliaires pullulent : infirmières, laborantines, assistantes de toute espèce. En 1900, on comptait une infirmière diplômée pour onze médecins, tandis qu'on dénombrait, en 1940, deux infirmières pour un seul médecin. L'évolution est significative : c'est pour maintenir aux niveaux élevés d'autrefois leurs revenus professionnels qu'aux Etats-Unis les avocats et les médecins ont rationalisé leur travail, créé dans leurs propres rangs une hiérarchie de salariés, freiné le recrutement de la profession et constitué les « staffs » imposants d'employés subalternes qu'on trouve dans leurs études ou leurs cliniques. Ils auraient pu tout aussi bien

« Ärztestatistik 1954 » : *Schweizerische Ärztezeitung*, XXXV, 32 (13 août 1954), p. 313-319.

faire place à un plus grand nombre de jeunes confrères dans chacune de leurs corporations[1].

Que dire, enfin, de la tragique et universelle pénurie d'instituteurs et de maîtres spécialisés ? En 1949, l'U. S. Department of Labor annonçait que l'on aurait besoin, aux Etats-Unis, jusqu'en 1960, de 800.000 nouveaux maîtres primaires et secondaires pour assurer la relève du corps enseignant actuel et pour tenir compte de l'accroissement de la population scolaire. En outre, il faudrait 140.000 enseignants de plus, si l'on ramenait à 25 le nombre des élèves dans chaque classe d'école. Des échos semblables parviennent du Canada, de la Nouvelle-Zélande, de la Suède, de la Grande-Bretagne et de l'Ecosse, pour ne rien dire des pays méditerranéens. En Suisse et en France, on manque non seulement d'un grand nombre d'instituteurs, mais aussi de maîtres secondaires qualifiés pour certaines disciplines ou acceptant de se rendre en certaines régions[2].

Revenant à nos écoles, nous déplorerons la complaisance avec laquelle le corps enseignant — supérieur autant que secondaire — se fait le défenseur des barrages professionnels élevés un peu partout à l'entrée des carrières universitaires. Le système suisse de l'élimination au départ n'est pas meilleur que le système français de l'élimination à l'arrivée. L'école est mauvaise juge des capacités et des possibilités de l'enfant. Toute sélection, à l'âge scolaire, est prématurée : qui aurait deviné les dons réels du jeune Balzac, lequel n'était à 14 ans qu'un gros garçon indifférent que ses maîtres, les Oratoriens de Vendôme, avaient jugé inapte aux études ? Ce qui est grave, c'est que l'élimination se fait le plus souvent au bénéfice d'une classe sociale déjà privilégiée et dans laquelle, d'ailleurs, les maîtres et professeurs n'occupent pas une place éminente. Que savent ces derniers des besoins réels du pays, en ce qui concerne les diverses professions ? Beaucoup affectent même de ne pas s'en soucier, prétendant que leur seul devoir est de maintenir des normes de culture qu'en réalité chacun d'entre eux fixe à son gré.

---

[1] Nos chiffres sont empruntés à l'ouvrage de C. Wright Mills : *White Collar, the American Middle-Classes*, Oxford University Press, New York 1951, p. 115-129.

[2] *Annuaire international de l'éducation et de l'enseignement pour 1952*, Publication 144 du B. I. E., Genève 1953, p. 36. Revue *Avenirs*, mars 1954 : « Les carrières de l'enseignement », 158 p. Voir aussi le rapport du Bureau international du Travail sur les *Conditions du personnel enseignant*, Genève 1954, p. 17.

Chose étonnante, c'est dans les gymnases de jeunes filles que l'élimination paraît la plus sévère en Suisse. Il semble qu'un *numerus clausus* a été fixé arbitrairement chez nous pour l'admission des jeunes filles à l'Université. La proportion des étudiantes dans l'ensemble des jeunes femmes suisses, âgées de 20 à 24 ans, s'est élevée lentement, entre 1890 et 1950, de 0,02 à 0,9 %. C'est une proportion infime et une progression insignifiante. Aussi ne doit-on pas s'étonner de voir le nombre proportionnel des jeunes filles diminuer dans les effectifs d'étudiants suisses. En 1934, elles formaient le 16 % du contingent. Depuis lors, cette proportion ne fait que baisser : 14 % en 1945, 13 % en 1950, 11 % à peine en 1953. Cinq pays seulement, sur quarante-sept consultés par le Bureau international d'Education, ont annoncé des proportions d'étudiantes inférieures aux nôtres. Aux Etats-Unis et en France, on compte 33 et 34 % de jeunes filles parmi les étudiants [1].

La dure sélection opérée par les établissements d'enseignement secondaire, en Suisse, s'exerce d'autre part aux dépens des économiquement faibles. Les exigences des maîtres sont telles que, souvent, seuls peuvent « passer » ceux qui sont instruits ou du moins suivis à la maison par des parents cultivés ou des répétiteurs. Dans les milieux modestes, bien des familles souhaitent que leurs enfants aient accès à l'enseignement supérieur ; elles s'imposeraient volontiers les sacrifices nécessaires et pourraient assumer ceux-ci plus facilement aujourd'hui qu'autrefois. Si elles restent sur la réserve, c'est principalement parce qu'elles redoutent que leurs enfants, entraînés dans une compétition où les chances ne sont pas égales, soient brutalement éliminés et injustement humiliés. Cette crainte est si forte qu'elle prend la forme d'un complexe social d'infériorité.

Par ailleurs, il faut rappeler que les études secondaires et supérieures sont onéreuses en Suisse. En 1939, un tableau affiché à l'Exposition nationale de Zurich montrait que les seules études universitaires coûtaient, selon les Facultés, de 10.000 à 20.000 francs par étudiant. Il est vrai qu'un grand nombre de ces derniers peuvent vivre chez leurs parents, du fait de la décentralisation des universités suisses. La charge financière n'en est pas

[1] *L'accès des femmes à l'éducation*, Rapport 140 du B. I. E. à la XVe Conférence internationale de l'Instruction publique, Genève 1952, p. 35. Les cinq pays plus exclusifs que nous sont la Colombie (7 %), l'Inde (5 %), l'Iran (3 %), le Cambodge et l'Arabie séoudite.

moins lourde, si l'on tient compte du manque à gagner pendant les longues années d'études. Or les exonérations de taxes, les bourses et les prêts aux étudiants, en Suisse, sont rarement accordés et n'apportent qu'une aide fort limitée.

* * *

Deux conclusions très nettes, pour nous, Suisses, ressortent de nos comparaisons et statistiques : en premier lieu, il faut ouvrir plus largement aux jeunes filles les portes des universités ; d'autre part, il faut résolument écarter les obstacles, de tout genre, qui empêchent les jeunes gens et jeunes filles issus de milieux modestes d'accéder aux études secondaires et supérieures. Sans cela, le déclin de notre recrutement universitaire ne fera que s'aggraver au cours des années prochaines. Alors, nous aurons grand'peine à trouver, en nombre suffisant, les maîtres et maîtresses qui devront instruire les fortes volées montantes de la jeunesse d'après-guerre. De même, nous manquerons d'intellectuels capables d'assumer les responsabilités nouvelles qui incombent aux chefs d'entreprises, aux administrateurs, aux techniciens, aux spécialistes de tout ordre dont notre pays aura besoin.

Si cette double réforme ne se fait pas maintenant, en période de prospérité, comment la réaliserons-nous lorsque la concurrence internationale mettra ouvertement à l'épreuve nos capacités d'adaptation, d'initiative et de renouvellement ? C'est maintenant qu'il faut accroître les dotations faites à l'enseignement secondaire et supérieur, bâtir des collèges, ouvrir des laboratoires et des instituts nouveaux. Lors d'un débat sur le budget de l'Instruction publique en France, il y a trois ou quatre ans, le ministre Sarrailh s'exclama : « Le théâtre est comble et vous voulez distribuer des tickets. » La réponse vint, pertinente : « Il faut agrandir le théâtre. » En France, l'absurde élimination des candidats devient inopérante : le flot des étudiants ne cesse de monter et il ne tardera pas à renverser les barrages. Il est temps encore de prévoir, chez nous, les événements à venir. Dès 1960 et pour un certain temps, sans doute, il y aura chaque année, en Suisse, près de 80.000 jeunes gens et jeunes filles qui atteindront l'âge de 18 ans, soit 20.000 de plus qu'il n'y en a aujourd'hui. Or une pro-

portion d'entre eux, plus forte que maintenant, voudra, pourra et même devra faire des études supérieures, pour la seule raison, déjà, qu'ils ne seront pas sûrs de trouver des emplois immédiats dans la vie professionnelle [1]. Où et comment allons-nous les recevoir, dans nos universités, si nous ne prenons pas tout de suite les mesures appropriées ? L'augmentation même des contingents d'étudiants, due seulement à la reprise de la natalité, fera obstacle alors au nécessaire élargissement social du recrutement, si celui-ci n'est pas accompli maintenant, en période de repli.

En premier lieu, avons-nous dit, il faut laisser un plus grand nombre de jeunes filles accéder à l'Université. A quoi bon s'obstiner à leur barrer la route ? En France déjà, on a cédé, au moins sur ce point : de 1952 à 1953, l'effectif des étudiantes s'est élevé de 49.000 à 53.000. L'augmentation est de 8 %, alors qu'elle n'atteint que 2 % chez les jeunes gens. Qu'on ne s'inquiète pas de la concurrence que les femmes pourraient faire aux hommes dans les carrières universitaires : les champs d'activité sont différents et, d'ailleurs, près de la moitié des graduées se marient tôt après la fin de leurs études. Une enquête spéciale l'a montré chez nous : sur les 682 femmes suisses ayant obtenu une licence ou un doctorat, de 1930 à 1944, à Bâle, Zurich, Lausanne et Neuchâtel, 226 étaient déjà mariées en 1944 [2]. Il est téméraire d'affirmer, avec François Mauriac, que ce sera toujours « faute de mieux » que la jeune fille s'adonnera à « la vie de l'esprit » : s'il y a contradiction entre la « vocation naturelle » de la femme et la culture universitaire, c'est que celle-ci, dans nos pays, est restée trop longtemps une affaire d'hommes, intéressée, utilitaire et souvent inhumaine. A tous égards, on ne peut que souhaiter de voir davantage de jeunes filles entreprendre des études supérieures. L'économie du pays, autant que la culture, ne peut que bénéficier d'un tel développement.

On en dira autant de l'élargissement social du recrutement universitaire qui s'est effectué, aux Etats-Unis, déjà au cours des

[1] La Fédération vaudoise des entrepreneurs vient de publier un intéressant rapport sur la *Formation professionnelle*, où elle se préoccupe à juste titre de l'augmentation prochaine du nombre des jeunes gens terminant leur scolarité (55 p. mimeogr., Lausanne, sept. 1954). Dans ses prévisions, ce rapport ne tient pas assez compte de l'accroissement que connaîtront probablement les effectifs de gymnasiens et d'étudiants (p. 11).

[2] D'autres encore l'étaient, sans doute, parmi les 58 graduées dont on n'a pas eu de nouvelles. Parmi les jeunes, beaucoup certainement se sont mariées après 1944. Ajoutons qu'en 1941, en Suisse, les femmes n'occupaient que le 6,6 % des emplois rétribués d'universitaires. *Les Etudiants en Suisse*, 1947, p. 27 et 105.

années 1927-1934, et que la Grande-Bretagne entreprend de réaliser, sans bruit, depuis la guerre. En France aussi, une réforme semblable s'accomplit, en dépit de résistances extrêmement vives. De 1951 à 1953, la proportion des étudiants de familles aisées s'est abaissée de 42 à 35 % : la marge a été remplie, pour 6 %, par des jeunes gens issus des classes moyennes et, pour 1 %, par des fils ou filles de petits fonctionnaires, d'employés et même d'ouvriers. Il est vrai que la représentation réelle des classes modestes, compte tenu de leur nombre, demeure insignifiante dans les effectifs d'étudiants. C'est que l'obstacle des frais d'études reste insurmontable, en France, pour la plupart des parents. Sans doute, des dispenses d'écolage, des prêts d'honneur et des bourses ont permis depuis longtemps à de nombreux candidats méritants, mais désargentés, de poursuivre leurs études. Mais ces bourses sont insuffisantes ; au surplus, le principe même de leur attribution est discutable. Mieux voudrait recourir à d'autres mesures appliquées déjà partiellement, soit en France soit dans d'autres pays d'Europe occidentale : abaissement des droits d'études, restaurants et chambres à prix réduit dans les « cités universitaires », dégrèvement d'impôts en faveur des parents d'étudiants, ou alors allocations remises d'office aux candidats ayant subi avec succès leurs examens de fin d'année (projet 1954 de l'Union nationale des étudiants de France). En Suisse, où le niveau de vie moyen de la population est plus élevé, les premières de ces mesures allégeraient beaucoup la charge des parents. Il faut cependant commencer par rendre gratuite, jusqu'à l'âge de 18 ans, la fréquentation des classes secondaires.

En même temps, il importe de mettre sans délai un terme à l'élimination inconsidérée qui s'opère actuellement dans les collèges et gymnases de chez nous : alors beaucoup de parents ne craindront plus d'engager leurs enfants dans la voie des études supérieures. Est-ce à dire qu'il faille introduire en Suisse l'école unique telle que la connaissent les Etats-Unis ? Nous ne le pensons pas, car ce système d'éducation, s'il a de grands avantages au point de vue social, n'en est pas moins lourd et encombrant sur le plan de l'enseignement. Les meilleurs élèves piétinent pendant que le gros de la troupe s'efforce d'avancer. Tôt ou tard, les « High Schools » américaines seront obligées de dédoubler leurs classes, en créant deux filières d'études : l'une réservée aux futurs univer-

sitaires, l'autre adaptée aux possibilités et besoins de ceux qui entreront, à 18 ou 19 ans, dans la vie professionnelle.

En attendant, les « High Schools » américaines font bien de ne pas trop charger leurs programmes d'instruction. Les adolescents d'aujourd'hui sont sollicités plus qu'autrefois par des intérêts divers dont tous, d'ailleurs, ne sont pas futiles : sciences pratiques, radiotechnique, mécanique automobile, cinéma, télévision, journaux illustrés, etc. Ils ne peuvent, dans ces conditions, assimiler utilement les devoirs scolaires des générations antérieures. Il faut bien faire place aux nouveautés du siècle. C'est pourquoi il importe d'alléger nos programmes traditionnels, ce qui permettrait aux maîtres et aux élèves d'étudier de façon moins superficielle les questions importantes. On mettrait ainsi fin au système actuel de sélection, où l'on ne tient compte que de l'aptitude des élèves à parcourir à grande vitesse un programme trop étendu. C'est ce qu'on appelle, en France, « le bachotage encyclopédique de l'enseignement secondaire ». Ceux qui se montrent les plus agiles dans cette course d'obstacles ne sont pas nécessairement les plus intelligents ni les plus capables.

Mais ici une objection se présente : les gymnasiens seront-ils préparés à entreprendre des études universitaires ? On connaît les doléances des professeurs de Facultés à ce sujet : nous leur accorderons qu'une compensation doit être donnée au ralentissement souhaité. C'est une année d'étude complémentaire qu'il faut intercaler dans le plan général d'instruction. Il n'y a pas d'autre issue à la crise actuelle : en nous y engageant, nous serons dans la ligne même de l'évolution, tant de l'économie que de la culture.

Où placer, dès lors, cette année supplémentaire ? Une possibilité serait de créer, comme on l'a fait déjà pour les jeunes filles, une troisième année de gymnase. Cette solution ne nous paraît pas heureuse, car elle obligerait les candidats à patienter jusqu'à 19 ans pour pouvoir se présenter au baccalauréat. Or le jeune homme doit pouvoir se libérer, dès 18 ans, de la discipline scolaire des gymnases. D'autre part, il ne faut pas oublier que, dans quelques années, nombreux seront les jeunes gens qui voudront recevoir une éducation secondaire complète, avant d'entrer dans des écoles techniques ou des apprentissages spécialisés. On aura toujours plus besoin d'eux dans les administrations publiques et privées de même que dans les métiers exigeant une certaine culture

générale. Pour cette catégorie d'élèves, on ne peut indéfiniment prolonger les études secondaires [1].

Une autre possibilité serait d'instaurer, au terme des huit semestres traditionnels, une cinquième année réglementaire d'études à l'Université : nous ne retiendrons toutefois pas cette solution. Les exigences actuelles de la licence sont toujours plus lourdes : elles dépassent même dans certaines Facultés la limite de ce qu'on peut attendre raisonnablement de futurs pasteurs, maîtres secondaires, magistrats, juges, notaires, architectes, chimistes ou ingénieurs. Il faut réserver aux candidats au doctorat tout développement nouveau des programmes actuels : dans quelques années, il sera normal d'exiger le titre de docteur de tout candidat à l'enseignement dans les gymnases et de tout maître du barreau, comme on le fait aujourd'hui, en pratique, de tout nouveau médecin. Il s'agit toutefois, dans ces derniers cas, de fonctions importantes auxquelles on ne saurait être assez préparé. Pour les autres professions universitaires, la licence doit suffire. Or l'étalement des études, par l'introduction d'une année supplémentaire, ne se justifiera que si les épreuves finales de la licence restent ce qu'elles sont aujourd'hui : sans cela on retomberait dans l'actuel cercle vicieux.

La vraie solution est celle qui est appliquée aux Etats-Unis : c'est l'adjonction, au début des études universitaires proprement dites, d'une période intermédiaire de formation générale et d'adaptation au niveau supérieur des recherches spécialisées. Cette année de propédeutique existe déjà dans les Facultés de médecine européennes : P. C. N., en France et en Suisse. Elle a été aussi introduite en France, dès 1948, dans les Facultés de lettres et de sciences, mais, nous dit-on, de manière peu satisfaisante. On pourrait tenter d'en généraliser l'institution chez nous. Avant de s'engager directement dans les études de théologie, de lettres, de droit ou de sciences, les candidats devraient se préparer, pendant un an, à subir un examen, plus limité que celui du bachot, sur les

[1] Récemment, un de nos magistrats, puis un de nos industriels ont déploré que les employeurs vaudois n'aient, pour certains postes importants et bien rémunérés de l'administration, de la banque ou de l'industrie que le choix entre des universitaires, trop spécialisés, et des primaires ou « primaires supérieurs », insuffisamment préparés. On fait appel alors à des Confédérés, auxquels leurs *Sekundarschulen* ont donné un niveau plus adéquat de formation générale et de culture de la personnalité (PAUL CHAUDET : *Revue économique et sociale*, XI, 3 juillet 1953, p. 195 ; JEAN ZWAHLEN : *Gazette de Lausanne*, 14 novembre 1953).

disciplines de base de leur spécialité. Tous recevraient, en même temps et en commun, un complément indispensable d'instruction dans les branches que les gymnases ne peuvent enseigner suffisamment ou utilement du fait de l'âge même des élèves : philosophie, psychologie, sociologie, économie nationale. Cette année de propédeutique déchargerait aussi, dans une certaine mesure, les programmes actuels, souvent trop lourds, des Facultés [1].

* * *

Mais il est temps d'en revenir à l'essentiel. Ce qu'on doit comprendre, chez nous, c'est que notre temps exige un renouvellement de la conception même des buts de l'enseignement secondaire et supérieur. Depuis l'avènement de la société bourgeoise, au siècle passé, le Lycée, le Collège et l'Université avaient pour tâche de former le petit nombre des jeunes gens de « nos familles » à qui étaient réservées les carrières libérales. Comme le reconnaissait volontiers le pédagogue français Charles Bigot, en 1886, les facteurs déterminants de la sélection étaient d'ordre strictement matériel :

« Il faut à la société, pour cultiver le sol, pour mettre en œuvre les machines, des millions de travailleurs manuels. Il faut des commerçants et des industriels actifs, appliqués et entendus. Il faut, pour les professions que l'on appelle libérales, des hommes qui aient reçu une culture supérieure, intellectuelle et morale. »

[1] Deux hommes éminents de chez nous se sont alarmés publiquement de l'indifférence et même de la méfiance que professent nos éducateurs à l'égard des problèmes de la vie économique et sociale : dans un « essai sur la formation des cadres », intitulé *Expérience et théorie* (24 p., Genève 1952), le professeur Jacques Secrétan préconise un rapprochement entre industriels et universitaires, tandis que M. C.-F. Ducommun demande que l'on initie les élèves primaires et secondaires aux questions économiques (« L'idée de la productivité dans l'enseignement », Revue *Chefs*, Genève, janvier 1953). A l'Ecole polytechnique fédérale, en revanche, on note un élargissement constant, depuis 1936, de la part attribuée aux disciplines économiques et sociales dans les programmes d'enseignement (E. Schmidt : « Die Ausbildung der Betriebsingenieure an den technischen Hochschulen », *Revue suisse pour l'organisation industrielle*, Zurich, XXII, 9, 1953, p. 391). Une même préoccupation apparaît en France, à laquelle répondait précisément le Colloque international de Sèvres, en juin 1954.

On sera surpris d'apprendre qu'à l'Université de Lausanne, une dizaine d'étudiants seulement, sur 1800, sont astreints par les règlements de Facultés et d'Ecoles à s'occuper de sociologie. Il est paradoxal que les licenciés et docteurs en droit, en hautes études commerciales ou en science politique puissent entrer dans la vie active sans avoir jamais entendu parler de cette science, ni au Gymnase ni à l'Université.

Dans la pensée de l'auteur, l'instruction et l'éducation ne sont nécessaires que pour les élus de la troisième catégorie ; les travailleurs des deux premières classes n'en ont guère besoin : « L'Etat ne peut donner des rentes à chaque petit Français... Ce sera toujours, à de rares exceptions près, le degré de fortune des parents qui déterminera, en quelque sorte fatalement, le degré d'instruction que les enfants pourront recevoir. » Dès lors, il est inutile de développer l'enseignement : « Depuis vingt années, un mouvement déplorable s'est produit pour la multiplication des lycées. On demandera bientôt au budget d'établir un collège dans chaque chef-lieu de canton. Démocratie, voilà de tes coups ! [1] »

Or ce qui apparaissait chimérique, il y a quelques années encore, est maintenant réalisable. Le développement rapide du progrès technique permet, bien plus il demandera que tous les enfants s'appliquent uniquement à s'instruire jusqu'à 17 ou 18 ans ; il veut que les futurs commerçants et techniciens — ceux qu'on appelait jadis les « industriels » — aient une formation professionnelle de plus en plus poussée ; il exige enfin que non seulement les avocats, professeurs ou médecins, mais aussi tous ceux qui auront quelque responsabilité dans le monde des affaires, de l'industrie, de l'administration, de l'agriculture même, bénéficient d'une culture « supérieure, intellectuelle et morale ». Elle est dépassée la conception, traditionnelle chez nous et illustrée naïvement à l'Exposition nationale de Zurich, en 1939, qui faisait des études secondaires l'antichambre de l'Université : on passait, en effet, de la large salle de l'enseignement primaire à la salle des études supérieures par un véritable corridor, symbole de l'école secondaire. Aujourd'hui, celle-ci doit avoir sa raison d'être et son but en elle-même : donner une instruction générale, la plus complète possible mais formant un tout achevé, à l'ensemble de la jeunesse, jusqu'à l'âge, continuellement retardé par l'évolution économique, de l'entrée dans la vie active.

La formation des élèves sera différente, demain, de ce qu'elle est actuellement chez nous. Les humanités, qui étaient l'ornement de notre société, mais qui n'ont jamais été accessibles qu'à une minorité, perdront leur ancienne primauté ; elles n'en seront pas pour cela appelées à disparaître puisque, sous une forme rudi-

[1] *Questions d'enseignement secondaire*, Paris Hachette 1886, p. 13-14 et 104.

mentaire, elles seront mises à la portée d'un plus grand nombre. L'école secondaire, bientôt gratuite et obligatoire pour tous, redeviendra ce qu'elle était autrefois : davantage foyer de culture qu'école professionnelle. Il en sera de même de l'Université, dans son année ou ses années de propédeutique.

Le jour où, non plus le 5 %, mais le 20 ou le 25 % de notre jeunesse poursuivra ses études au-delà de la dix-huitième année, comme c'est actuellement le cas aux Etats-Unis, nous compterons, non plus 10.000, mais 40.000 à 60.000 étudiants suisses dans nos établissements supérieurs. Il ne faut pas s'attendre à ce qu'ils envahissent les anciennes Facultés de théologie, de droit ou de lettres. Assurément, celles-ci pourraient et devraient déjà recevoir un plus grand nombre d'élèves : il y a place dans le pays et à l'étranger pour beaucoup plus de licenciés que nous n'en formons, particulièrement en lettres. Même nos Facultés de médecine et nos Ecoles polytechniques, qui, à Lausanne, attirent à elles seules plus de la moitié du nombre total des étudiants inscrits, seront appelées à augmenter leurs effectifs. Mais c'est dans des voies nouvelles que se déploiera l'essor de l'Université : sciences physiques, chimiques et biologiques, hautes études commerciales et actuarielles, sciences économiques, sociales et politiques, etc. Nos jeunes Ecoles de H. E. C. et de S. S. Po. connaîtront un jour un développement comparable à celui des Ecoles de médecine ou d'ingénieurs, il y a cinquante ans. Il est vrai que, dans nombre de postes d'administration ou d'activité sociale, on nomme aujourd'hui des candidats non gradués alors qu'une formation supérieure serait nécessaire : c'est un cercle vicieux qu'il faudra briser. Si l'on tarde trop, aussi bien dans la vie active qu'à l'Université, à se rendre compte de l'évolution des idées pédagogiques et des *requirements* professionnels, nous resterons en Suisse en état d'infériorité et il sera difficile, le jour où brusquement on verra clair, de rattraper le temps perdu.

Ce qu'il importe de faire tout de suite, c'est d'orienter mieux les jeunes générations. A cet égard, un désordre total règne en France, depuis qu'a commencé la montée vertigineuse des effectifs d'étudiants. Alors qu'on offre trois postes, en moyenne, à chacun des jeunes ingénieurs sortis des Ecoles nationales d'Arts et Métiers, six bacheliers sur vingt s'inscrivent en droit, où l'on ne peut évidemment pas prévoir des emplois en nombre suffisant. Le pire,

c'est la ruée vers les auditoires de philosophie : les postes de professeurs dans cette discipline sont très enviés et la licence paraît plus facilement accessible aux étudiants « astucieux ». Pour avertir ces derniers de l'impasse dans laquelle la plupart se jettent, le professeur G. Canguilhem, inspecteur général de l'Instruction publique, vient de publier une brochure intitulée *La Philosophie comme débouché.* Un Comité universitaire d'information pédagogique se propose d'éditer d'autres brochures semblables. Il serait bon qu'en Suisse également, on pût recourir à de telles publications [1].

Bien sûr, tout le monde ne peut pas être nommé, à 23 ans, ingénieur aux C. F. F., juge au tribunal ou fondé de pouvoirs dans une banque. Jean Fourastié l'a fort bien dit dans son livre *Machinisme et Bien-être* : « Si la civilisation de demain implique que 25 % des jeunes gens accèdent à l'enseignement supérieur et bénéficient de ses bienfaits, elle n'entraîne pas qu'ils seront tous ambassadeurs ou professeurs d'Université. Des licenciés, des docteurs auront des emplois modestes. Ils n'en seront pas moins des hommes instruits et cultivés. [2] » Nous avons dit que le temps des rémunérations élevées était passé pour les intellectuels : depuis le début du XIXe siècle, les revenus réels des magistrats, des notaires, des avocats, des médecins, des professeurs baissent partout de façon continue. Il faudra bien que nos étudiants s'avisent du changement et qu'ils cherchent dans les carrières libérales d'autres satisfactions que celles du gain matériel.

Plutôt que de s'alarmer d'un douteux encombrement des professions universitaires, il faut s'efforcer d'élargir les zones d'influence de celles-ci dans notre pays ; les services qu'elles rendent sont trop souvent limités à une seule classe sociale et toujours localisés dans les centres urbains. Tout un programme d'éducation populaire pour les adultes peut être mis en œuvre sur le plan national. A cet égard, il faut reprendre et adapter aux nouvelles

[1] Voir à ce sujet le bulletin édité à Paris par le Musée pédagogique (29, rue d'Ulm) sous le titre *L'Education nationale.* Le fascicule du 11 mars 1954, p. 6, analyse l'ouvrage de G. Canguilhem. Lors de la Conférence des cinq pays du Traité de Bruxelles, tenue à La Haye en octobre 1953, il a été décidé d'une part que les Etats signataires écarteraient « toute forme trop stricte de dirigisme et de planification » dans le domaine de l'enseignement supérieur, mais que, d'autre part, « devant l'afflux des étudiants dans certaines disciplines », il convenait d'organiser des services d'information sur les débouchés divers des études universitaires.

[2] Coll. « L'homme et la machine », Editions de Minuit, Paris 1951, p. 171.

perspectives de notre siècle les projets visant à garantir le plein emploi en Suisse. Les pelles mécaniques sont là désormais pour faire les grands travaux de terrassement et il est inutile de songer à les remplacer par des chômeurs : c'est dans les professions non manuelles, dans le secteur tertiaire, dans les transports, l'hôtellerie et le tourisme, dans le commerce, les arts, les sciences et les lettres qu'il faut créer, pour les générations futures, des débouchés nouveaux, ouvrir des champs d'activité auxquels personne n'a encore pensé. De telles initiatives ne doivent pas être considérées comme des remèdes auxquels on recourra en temps de crise, mais bien comme des devoirs pressants et permanents des individus et des collectivités. Sans doute, il en coûtera très cher, mais nous devons payer, comme tout autre peuple, le prix du progrès et de la prospérité. C'est dans les salaires de ses instituteurs, maîtres secondaires et techniques, chefs de travaux, chargés de cours ou de missions que le pays fera ses plus sûrs investissements [1]. On pourra faire des économies sur les bâtiments et utiliser plus rationnellement nos locaux d'enseignement, comme on le fait pour les ateliers d'usines, mais il ne faut pas lésiner sur l'engagement des hommes, lorsque ceux-ci sont qualifiés. C'est encore une des leçons que nous donnent les Etats-Unis, où l'on estime que plus de quatre milliards de dollars sont dépensés chaque année, pour la seule recherche scientifique, tant par l'Etat que par les entreprises privées et les universités libres. Un grand pas a été fait déjà, en Suisse, il y a deux ans, par la création du Fonds national. Ce qu'il faut encourager, ce ne sont pas seulement les travaux des chimistes, des physiciens et des biologistes, qui nous ont valu, on le sait, de très grands profits. La recherche économique et sociologique est très en retard en Suisse : nous avons de nombreux experts commis à la défense des associations professionnelles, mais peu d'économistes et de sociologues indépendants, ayant une vue d'ensemble des problèmes nationaux et que le gouvernement pourrait consulter. Sans constituer des *Brain Trusts*, ne pourrait-on pas créer des équipes de spécialistes, comme il en existe aux Etats-Unis, en Angleterre et en France, chargés d'analyser au jour le

[1] Voir à ce sujet les deux rapports préparés par le B. I. T. à l'intention de la Commission consultative des employés et des travailleurs intellectuels (O. I. T.), pour sa Conférence de juillet 1954 : *Les conditions d'emploi du personnel enseignant* (138 p.) et *Le recrutement et la formation du personnel de l'enseignement technique et professionnel* (57 p.).

jour les *trends* économiques et sociales, pour en tirer des prévisions utiles pour l'avenir ? C'est à des prospections de tout genre, à des lancements d'industries ou de services publics, à la recherche scientifique, à l'enseignement et à la formation professionnelle que devrait être réservée la majeure partie des subventions de l'Etat.

En disant tout cela, nous ne nous sommes éloigné qu'en apparence de l'objet de notre étude : le déclin du recrutement universitaire en Suisse, ses causes et ses remèdes. Si l'enseignement supérieur ne prend pas, chez nous, l'essor qu'il connaît non seulement aux Etats-Unis, mais encore dans des pays d'Europe moins favorisés, c'est en définitive parce que nous restons trop attachés à une conception périmée de l'éducation et de la vie sociale. Epargnés par la guerre, nous croyons encore à la théorie que l'honnête, mais peu clairvoyant Paul Bourget formulait en 1902 dans son fameux roman *L'Etape* : l'accès à la haute culture ne peut faire que le malheur des hommes dont les parents ne se sont pas élevés, par de lentes transitions, jusqu'à l'aisance, au moins, de la condition bourgeoise. Le héros du livre, Monneron, petit campagnard, boursier de collège et de l'Ecole normale supérieure, a conquis des grades universitaires qui l'ont sorti de son milieu naturel sans lui permettre de s'adapter au cercle social où il a été promu. Mécontent de tout, il ne vit que d'anticléricalisme et de « démocratie », tandis que sa femme, son fils et sa fille, victimes de cette ascension sans étapes, sombrent dans le vice et l'escroquerie.

Nous ne pouvons plus nous en tenir à cette philosophie simpliste de l'éducation. C'est d'une autre inspiration que notre siècle a besoin. Nous la trouverons chez un Vinet, qui a dit tant de choses justes sur l'instruction qu'il faut donner aux jeunes filles et sur l'éducation populaire. « Il est impossible, disait le moraliste vaudois, que les classes qui ont du loisir pour la pensée entrent dans de meilleures voies de civilisation sans y entraîner avec elles les classes laborieuses. [1] » Pour citer des textes moins connus et pour rendre hommage aux écoles américaines où nous avons plusieurs fois enseigné, nous emprunterons à la Constitution de l'une d'elles les derniers mots de cet essai. Il s'agit du but même de l'éducation et des raisons qu'on a de mettre celle-ci au service du

[1] Extrait d'un article paru en 1835 et publié dans *Famille, Education, Instruction*, Ed. du Comité Vinet, Lausanne 1925, p. 255.

plus grand nombre. Voici ce qu'écrivait à ce sujet, en 1781, le Dr John Phillips, résident d'Exeter, New-Hampshire, et fondateur de la Phillips Exeter Academy :

An observation of the growing neglect of youth must excite a painful anxiety for the event, and may well determine those whom their Heavenly Benefactor hath blessed with an ability therefor, to promote and encourage publick free schools or academies, for the purpose of instructing youth not only in the English and Latin grammar, writing and arithmetic, and those sciences wherein they are commonly taught, but more especially to learn them the great end and real business of living[1].

[1] On constate avec une douloureuse anxiété que la jeunesse est de plus en plus laissée à elle-même : cela doit engager ceux qui ont été favorisés par la Providence à encourager la création de libres écoles ou académies, ouvertes à tous, où la jeunesse pourra non seulement étudier la grammaire anglaise et latine, l'arithmétique et les sciences que l'on enseigne communément, mais où elle pourra surtout s'instruire de nos fins dernières et du véritable art de vivre.